

Qu'est-ce que la cohésion sociale

Des valeurs ? des dispositifs ? un ressenti ? une réussite ? une chimère ?

La cohésion ne se décrète pas, elle est le fruit de deux forces complémentaires : celle de l'Etat et celle de la population elle-même, qui ressent un sentiment plus ou moins fort d'appartenance à une société soudée et qui, de ce fait, agit pour la maintenir en vie. Regardons de plus près quelles sont ces forces en action, et les marges de manœuvre possibles. Regardons aussi dans les programmes des prochains candidats aux élections, ce qui nous paraît être source de progrès.

A – LES MARQUEURS DE LA COHESION SOCIALE AUJOURD'HUI

LE CONTRAT SOCIAL ET LA SECURITE SOCIALE

Le dispositif le plus emblématique de la cohésion sociale « à la française » est celui de la Sécurité sociale, depuis de l'ordonnance du 22.05.1946 qui généralise la Sécu à l'ensemble de la population suivant un principe simple : chacun recevra selon ses besoins et cotisera selon ses moyens.

« *Il faut en finir avec la souffrance et l'exclusion. Nous libérerons les Français des angoisses du lendemain* » disait Ambroise Croizat.

Il y avait deux dimensions dans le pacte de départ : une sécurisation de l'avenir pour chacun et un enjeu démocratique, les cotisants gèrent la Sécu. Dès 1960 l'Etat nomme la direction et accroît ses pouvoirs. L'année 1967 marque la fin de la démocratie sociale avec la parité dans les conseils d'administration des caisses (50% pour les salariés, 50% pour les patrons) et l'éclatement de la Sécu en quatre caisses distinctes, l'assurance maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles, les retraites et la famille. Fini, la solidarité des risques.

Aujourd'hui 30% du financement de la Sécu est sous contrôle de l'Etat et la moitié des complémentaires sont détenues par le privé. On est allés de la démocratie sociale à la privatisation, via l'étatisation.

En **2016** le trou de la Sécu est de 4, 2 milliards d'€, c'est dire si l'on fait des efforts pour le combler. C'est l'assurance maladie qui fait plonger l'affaire avec un trou de 2,6 milliards€, avec le fond de solidarité vieillesse (minimum vieillesse, cotisations chômeurs).

Pour **2017** Marisol Touraine annonce le retour à l'équilibre. Alors comment faire ? C'est simple, comme les prédécesseurs, en économisant sur tout et en faisant un peu plus de recettes. Le pacte social est bien loin, on parle «financement».

Et voilà la Sécu du XXI^e siècle, avec son nouveau principe : on cotise en fonction de ses moyens et on touche en fonction de ce qu'on cotise. La protection sociale devient aussi un domaine de ségrégation, ce qui fait dire à l'OMS que le système de santé français est l'un des plus performants, mais aussi celui où **les inégalités sociales et territoriales sont les plus marquées**.

PEUT-ON PARLER DE LUTTE DES CLASSES ?

Bien sûr, la lutte de classes au sens marxiste, la bourgeoisie contre le prolétariat, a évolué. Pour autant cette notion de lutte n'est pas éteinte. Louis Chauvel, sociologue, répartit aujourd'hui les classes sociales comme suit :

- . une classe **moyenne salariée**, qui représente 65% de la population
- . une classe **de confort** qui représente 15% qui a du patrimoine, des revenus « confortables »
- . une classe des marginalisés, 19%, qui vit avec de petits revenus et des aides publiques
- . une classe **possédante** de 1%

Ce qui n'est pas tout à fait raccord avec le sentiment d'appartenance à une classe sociale exprimée par les Français :

40% se sentent dans la classe moyenne, 23% dans la classe moyenne ouvrière, 4% dans la bourgeoisie, 8% se sentent dans une classe défavorisée, 8% s'estiment privilégiés, 9% dans un groupe professionnel (artisans commerçants patrons) et 2% dans un groupe social (lié à l'ethnie ?), 6% ne se définissent pas.

Ce qui est marquant, ce sont les écarts de ressources : les écarts de revenus se situent dans un rapport de **1 à 70**. A noter, 14% de la population vit sous le seuil de pauvreté (soit 8,5 millions de personnes).

Pour faire écho à Pierre Bourdieu, on peut dire aussi qu'il y a lutte de domination et donc de classe, non plus par la possession des moyens de production mais par l'acquisition des savoirs et de la culture. De ce point de vue la classe moyenne, se sentant menacée de déclassement par la crise, lutte pour garder ses prérogatives, notamment contre les pauvres en les discriminant par des stratégies scolaires, des politiques culturelles exclusives etc. Contre les plus puissants elle lutte aussi par l'engagement dans les structures publiques, voire politiques, notamment au niveau local. La lutte sur le plan culturel est particulièrement vive et dévoyée souvent en guerre des religions. Le modèle social qui tente de s'imposer serait l'homme blanc, diplômé, affichant des valeurs humanistes et exerçant une profession intellectuelle.

Nous ne sommes donc **pas dans une société inclusive** mais dans une société qui cherche à exclure ou à marginaliser ceux qui ne correspondent pas à son modèle. De leur côté ceux qui se sentent exclus s'organisent pour résister et lutter, en particulier par le communautarisme. Pour ce qui est des possédants, ils ont opté pour la stratégie de l'écran de fumée qui ne permet plus de les identifier ; ils deviennent l'ennemi invisible du capitalisme mondialisé.

LA LAÏCITE

D'abord instaurée pour sortir du pouvoir royal de droit divin puis pour affirmer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcité en France semble aujourd'hui être devenue une source de tensions et de conflits.

Elle repose sur trois principes simples :

- la liberté de conscience et de culte dans le respect de l'ordre public
- la séparation de l'Etat et des organisations religieuses
- l'égalité des citoyens devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions

Il semble que deux conceptions s'opposent :

- la **laïcité est un principe**, donc l'identité religieuse peut s'exprimer dans l'espace public
- la **laïcité est une valeur**, il faut donc effacer la religion de l'espace public. C'est une position plutôt « laïcarde », voire « anti-religieuse ».

Enfermer la laïcité dans la notion de valeur, c'est en faire une arme d'éclatement de notre société et en refuser le pluralisme. Citons Jaurès en 1904 « *la République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque si elle sait rester sociale* » c'est bien la question aujourd'hui.

LE LOGEMENT ET L'EXCLUSION

C'est un sujet complexe qui relève autant des collectivités locales et de l'urbanisme, que des politiques sociales nommées « politiques de la Ville ». Si on l'examine sous l'angle de la mixité sociale, on se tourne vers les politiques inspirées de « Habitat et vie sociale » de 1977 à 1980 environ. A partir de la notion d'équilibre social dans les grands ensembles, on a dérivé vers des dispositifs visant à organiser une **mixité ethnique** ; c'est la politique de seuil pratiquée par les élus et les bailleurs sociaux pour tenter de régler les problèmes de communautarisme et de paupérisation.

La **politique des quotas** a tendance à amplifier les difficultés d'accès au logement des familles immigrées à faibles revenus, elle les prive de l'accès aux logements neufs du parc social et les renvoie plus loin dans des espaces ghettos.

Des tentatives se font jour avec les secteurs de mixité sociale **inscrits dans les PLU** des métropoles comme à Lille, Bordeaux ou Chambéry mais il est trop tôt pour en connaître la pertinence. L'environnement, le montant des loyers et le mode d'attribution restent des éléments-clés ainsi que le patrimoine privé (10 000 logements vacants sur notre agglomération).

L'ECOLE PARTICIPE-T-ELLE A LA SEGREGATION ?

L'Ecole, contrairement à sa vocation, participe à la ségrégation des populations, sur des bases sociales, mais aussi sur des bases d'origine migratoire (source : Rapport du Conseil national d'évolution du système scolaire, de

septembre 2016). L'étude sur **l'éducation prioritaire** croisée avec l'étude PISA montre que les dimensions essentielles de la réussite scolaire pénalisent les élèves qui sont dans ces dispositifs, à savoir :

. Le temps d'apprentissage plus court à cause du temps passé à faire de la discipline, des exclusions et de l'absentéisme

. Les pratiques pédagogiques plus pauvres du fait du peu d'expérience et des carences en formation des enseignants.

Le **malaise** des enseignants est décrit dans l'enquête de Debarbieux et Fotinos de 2012 selon laquelle 17% de profs ont été insultés trois fois dans l'année, 9% bousculés, 5% frappés, 18% volés.

La ségrégation **d'origine sociale** est plutôt en hausse malgré la réforme de la carte scolaire de 2007. C'est le capital culturel des familles qui fait la différence en termes de résultat.

Toujours d'après ce rapport, la ségrégation **d'origine migratoire** s'est accentuée entre 2000 et 2012, plus marquée pour les enfants noirs et maghrébins que pour les enfants d'origine asiatique.

LES ACTIONS DE L'ETAT

On ne peut pas dire que l'Etat français n'agit pas dans ce domaine, plusieurs lignes budgétaires en témoignent. Les actions sociales sont destinées à réduire le chômage, assurer les solidarités sociales, la santé, l'éducation, l'égalité des territoires, le logement, l'accueil des migrants etc. Sur 387 milliards, on peut considérer que 50% des sommes entrent dans ce champ (source : Le Monde). Dans le budget 2017 on peut retenir

L'Education et la jeunesse, augmente de 5,5 milliards d'€

Le Travail et l'emploi, augmente de 2 M€

Le budget de **la Sécurité** augmente de 3 milliards d'€, suite aux mesures anti-terroristes

La Culture gagne 5% et pèse 2,75 milliards d'€. **L'Egalité des territoires et le logement** représentent 18 milliards d'€, la **Solidarité** et l'égalité des chances 18 milliards d'€.

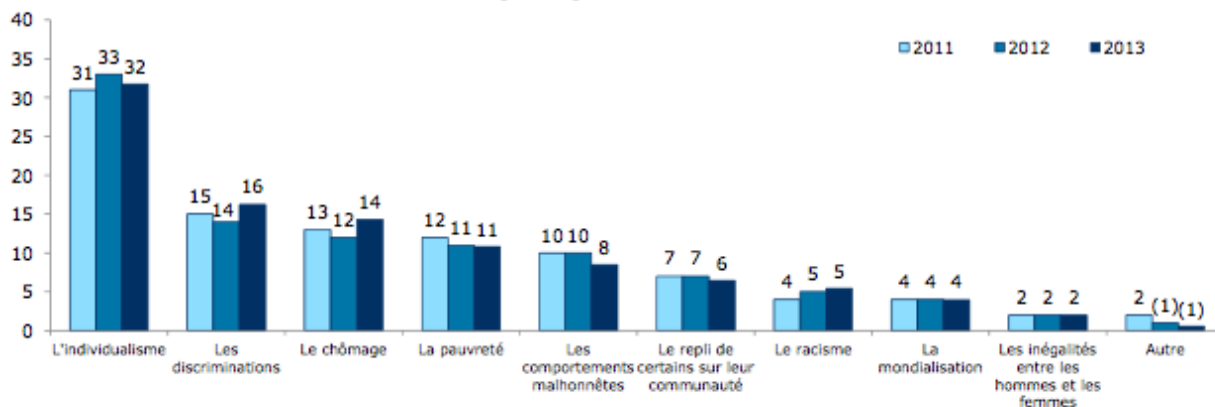
L'essentiel des budgets des conseils départementaux est consacré aux dispositifs sociaux et les communes assurent aussi une bonne part des financements, à travers l'aide aux associations par exemple, **bien que la dotation aux collectivités territoriales ait été amputée de 3 milliards**. On peut dire qu'il n'y a pas assez de moyens ou qu'ils sont inopérants. On peut aussi se demander quelle serait la situation sans ces prises en charge. En tout état de cause on ne peut se contenter de la revendication d'une augmentation des moyens.

B - QU'EST-CE QUI PEUT AMELIORER LA COHESION ?

C'est une question majeure qui ramène notre réflexion politique à sa finalité, c'est-à-dire l'humain.

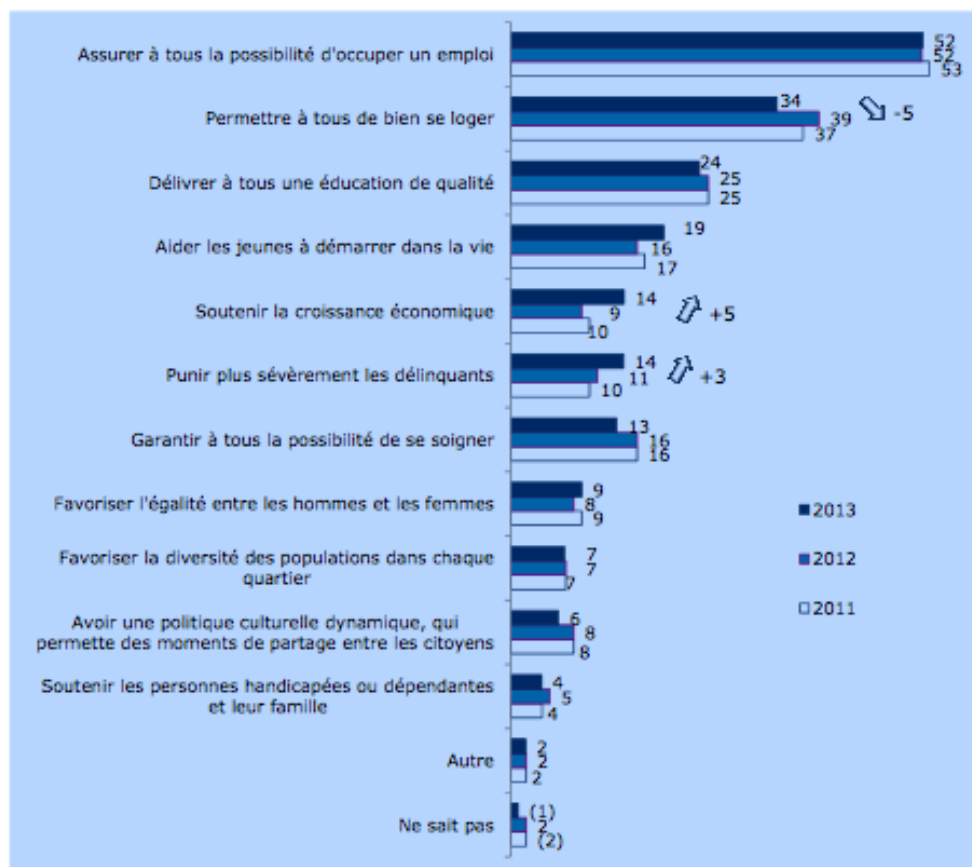
Si l'on se réfère aux enquêtes (Credoc 2013) et analyses sur la question, on voit que tout ne passe pas par du **concret** (moyens matériels et financiers) mais par des **considérations morales**. C'est le respect d'autrui et des lois, ainsi que la solidarité, qui sont perçus comme pouvant le plus améliorer la cohésion sociale. En même temps les Français attendent des pouvoirs publics l'accès à l'emploi, un bon logement, une éducation de qualité et un soutien de la croissance (reste à savoir laquelle !).

Selon vous, qu'est-ce qui, aujourd'hui en France, fragilise le plus la cohésion sociale ? (en%)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013

Graphique 32 - Selon vous, que doivent faire les pouvoirs publics en priorité pour renforcer la cohésion sociale ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013

le care

Il peut être traduit par *prévenance, souci des autres, attention, soin*.

Le concept de care a été développé en politique : il permet à la **société civile** (familles, bénévoles) d'être l'une des trois **parties prenantes** des politiques sociales ou de santé, les deux autres parties étant les bénéficiaires et l'Etat.

L'accroissement de la durée de vie a pour conséquence l'accroissement des besoins et des dépenses. Et de la part des pouvoirs publics, promouvoir le care, n'est-ce pas se défaire sur la société civile de ses responsabilités premières ? C'est la raison pour laquelle il est peu mis en œuvre.

Elargi aux services publics de proximité, le care pourrait donner du pouvoir, du poids à ceux qui n'en ont pas, et améliorer du **lien social**. Il pourrait réactiver la citoyenneté et la capacitation citoyenne.

Les pouvoirs publics

Selon l'enquête du Credoc, les Français attendent aussi des pouvoirs publics. Nous pouvons donc déjà bannir toute politique visant à affaiblir l'Etat, notamment dans le domaine de l'éducation, celui de la santé, du logement et de la justice.

Dans le domaine de **l'Education**, soyons attentifs à toute démarche visant à poser l'égalité de devoir entre établissements privés sous contrat et établissements publics, en matière de carte scolaire et de rythmes scolaires, par exemple.

Revenons aux principes fondamentaux de la **Sécurité sociale**, à l'actualisation des modes de financement en les basant non pas sur les revenus salariaux mais sur les revenus de tout court. Travaillons à une révision de la **réforme hospitalière** pour redonner à notre système de santé sa dimension universelle

La diminution des **emplois de fonctionnaires** n'est pas un projet qui correspond au besoin exprimé. Ce qui ne donne pas un blanc-seing aux services publics qui sont souvent perçus comme peu respectueux des plus faibles et acteurs malgré eux de discrimination sociale. Des propositions et efforts doivent être faits :

- en matière de **recrutement**, pour faciliter l'accès des moins diplômés à la fonction publique,. De même doit-on revoir l'avancement au seul critère d'ancienneté.
- en matière de **formation**, en particulier pour les enseignants, les personnels hospitaliers et les agents d'accueil ou en contact avec le public.

Du côté de la **justice**, redonnons des moyens et de l'indépendance au système judiciaire pour éviter l'iniquité et l'engorgement du traitement des dossiers.

L'emploi est un sujet que nous avons développé sous l'angle du travail (cf publication de J. Gilbert).

Nous y ajouterons un paragraphe relatif à **l'économie sociale et solidaire** (ESS). C'est l'ensemble des entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations dont le fonctionnement interne est fondé sur des principes de solidarité et d'activité sociale. Souvent ces entreprises incluent aussi une réflexion écologique.

En 2015 ce secteur représente 10% du PIB, 12% des emplois privés avec 2,8 millions de salariés et des prévisions de création de 600 000 emplois d'ici 2020. Outre ses vertus de potentiel de création d'emplois, l'ESS porte en elle une application pratique de la lutte contre une mondialisation forcenée (par les circuits courts en particulier) et une démonstration que des voies peuvent se développer sans pour autant avoir besoin de rémunérer des actionnaires. Elle porte aussi des valeurs de solidarité qui donnent un sens au travail auquel les jeunes actifs sont très sensibles. Ce sont là des entreprises qui contribuent efficacement au maintien ou à la création de lien social, contrairement aux grands groupes apatrides.

Immigration et rejet social

La mise en marge des plus défavorisés est une véritable **bombe sociale** déjà bien exploitée par les populistes et exacerbée par la menace d'attentats. Tout se mélange dans le rejet et la ségrégation : les religions, la pauvreté, la relégation géographique et les réfugiés. Les idées généreuses ne sont pas facilement partageables par les populations discriminées.

Bien que le flux migratoire soit en réalité à peu près stable, de l'ordre de 1,5 million, la perception de la présence des migrants a changé et se trouve fortement instrumentalisée. Cette tendance est malheureusement assez **transversale**. Ce n'est que dans des démarches d'ouverture et de collaboration avec ceux que nous excluons que des progrès se feront. Cette posture est valable dans les domaines évoqués dans la Charte des Nations Unies : l'emploi, le logement, l'éducation, l'accès aux biens et services. La politique culturelle au même titre que l'éducation doit se réformer : les équipements culturels touchent 20% seulement de la population (les diplômés) et en laissent 80% derrière les portes,

La politique étrangère n'est pas neutre dans cette affaire ; les prises de position sur les conflits au Moyen Orient, en Palestine, en Syrie, ou les accords avec la Roumanie par exemple, ont de fortes **incidences** aujourd'hui sur la cohésion sociale en France.

Dans un pays aussi inégalitaire et **multiculturel** que la France aujourd'hui, où un Français sur quatre est immigré ou issu de l'immigration, on doit pouvoir faire mieux.